

Voltaire au sujet de sa dime. L'excusera-t-on en disant que le but était plus haut, et que derrière cet humble desservant de village, le puissant seigneur de Ferney visait tout le clergé de France? Non, car il n'a visiblement cure, dans ces tracasseries indignes de son caractère et de sa renommée, que de son autorité et de ses redevances seigneuriales. Parlerai-je de son procès contre un pauvre violon de l'Opéra, Travenol, qu'il poursuivit pour avoir innocemment distribué une brochure de l'un de ses ennemis littéraires, parlerai-je des colporteurs qu'il fit à cette occasion jeter en prison, de ses démêlés avec Jore et Desfontaines, et de la guerre à outrance qu'il fit à Fréron? Rappellerai-je qu'il écrivait au conseiller Le Bault, du parlement de Dijon, qui fournissait sa cave : « Je fais boire à mes hôtes le vin de Beaujolais, et je garde pour moi celui de Bourgogne, c'est-à-dire le meilleur. » Sur quoi le brave conseiller s'écriait : « Fi ! le vilain, il n'est pas permis de s'en vanter ». Mon Dieu ! que certains grands hommes sont petits !

Mais il est superflu de revenir sur ce côté de la physionomie de Voltaire, comme il serait par trop banal de déclamer contre lui. Aussi bien n'avons-nous eu d'autre pensée que d'étudier en lui l'*épistolier*, et non ses vertus privées. Faire l'éloge de celles-ci ne serait pas, à coup sûr, banal, mais plus difficile que de louer celle-là. Restons-en donc à la correspondance, considérée comme œuvre littéraire, et cela nous sera aisé, car, tant qu'on parlera le français en France, on ne s'en lassera jamais.

WILLIAM CAZE.